



Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis

191, avenue Doucet, Mont-Joli, G5H 1R8

775-4335 ✪ 1-877-629-2520 ✪ Télécopie 775-9037

Messagerie: mitis@globetrotter.net ✪ Site Web: serm.ca

Offre d'emploi

Conseillère syndicale ou conseiller syndical un poste régulier temps plein

Le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis est à la recherche d'une personne pour pourvoir un poste de conseillère ou de conseiller syndical. L'emploi offert est un poste régulier temps plein.

Fonction

Sous l'autorité du Conseil d'administration et dans le cadre de son plan d'action, cette employée ou cet employé s'occupe des services à dispenser aux membres. Son travail se fait en collaboration avec les membres de l'équipe de conseillers syndicaux.

Notamment, cette personne :

1. Voit à l'application de la convention collective des enseignantes et des enseignants de Commission scolaire et à l'application des régimes de sécurité sociale (retraite, droits parentaux, assurance-emploi, assurances collectives);
2. Participe à la négociation locale et à la formation relative aux relations de travail;
3. Agit comme représentant du syndicat lorsque des griefs sont portés à l'arbitrage;
4. Produit des avis en réponse à des consultations;
5. Produit des documents d'information destinés aux instances et aux membres;
6. Intervient comme ressource à la formation auprès des instances du syndicat; est appelée à élaborer des activités de formation;
7. Participe à différents comités;
8. Est appelée à présider les instances du syndicat;
9. Peut être appelée à collaborer à l'organisation ou à la logistique des activités militantes.

Exigences

1. Détenir un diplôme universitaire de 1^{er} cycle pertinent (enseignement, relations industrielles, droit) ou une combinaison de formation et d'expérience équivalente;
2. Avoir une bonne connaissance des relations de travail et démontrer des aptitudes pour l'application des conventions collectives, avoir une bonne connaissance du milieu de travail dans lequel elle ou il aura à travailler (le milieu syndical, les commissions scolaires desservies, le territoire);
3. Avoir la capacité de travailler en équipe, avoir une bonne maîtrise du français tant à l'oral qu'à l'écrit, être à l'aise avec les technologies de l'information (traitement de texte, courriel, etc.);
4. Être disponible pour effectuer du travail en soirée, lorsque requis par les activités de l'organisation;
5. Posséder une voiture et un permis de conduire valide, être en mesure de se déplacer sur le territoire desservi, et occasionnellement, à l'extérieur.
6. Avoir une bonne connaissance de la convention collective du personnel enseignant du réseau scolaire, être membre du Barreau, serait un atout.

Conditions de travail

Le traitement et les conditions de travail applicables sont ceux déterminés par la convention collective des employés et employées du SERM. Du perfectionnement en lien avec les activités spécifiques de l'employeur sera offert. Le travail pourrait débuter le 19 février 2018. Le lieu de travail est Mont-Joli.

Présentation des candidatures

Toutes les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 12 janvier 2018, à 12 h, à l'attention de Mme Martine M. Cliche. Seules les personnes retenues seront contactées pour un test d'aptitude et une entrevue. La confidentialité de la démarche est assurée.

Par la poste: Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis

191, avenue Doucet, Mont-Joli, Qc G5H 1R8

Par télécopieur : (418) 775-9037

Par courriel : serm1@globetrotter.net

Le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis représente les quelque 1500 enseignantes et les enseignants de la Commission scolaire des Phares et de la Commission scolaire des Monts-et-Marées ainsi que les formatrices et formateurs de l'organisme CLEF Mitis-Neigette. Son territoire couvre les régions de Matane, Amqui, Mont-Joli et Rimouski.